L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 1er DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ—Un chien de chasse briquet bon le degré, ayant la robe gris acier lisse, pois ras, la tête, la ventre, les jambes couleur fauve, les extrémités des pieds et une tache au poitrail blanche. Celui qui l'a perdu peut venir le réclamer au No 477 rue Bourbon, en payant les frais. 1 déc—1f

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Françaix.
27 nov—1 mois DMs

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette faisant bonne affaires au comptant, à cause d'un changement de commerce. S'adresser rue Bourbon et Perdido. 1er déc—1mm

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires, un restaurant et bar-room, situés dans le Second District. S'adresser No 88 rue Dauphine, entre St. Louis et Conti.
29nov—1mm.

GROCERIE à vendre pour cause de santé, située dans le second district. S'adresser par lettre au bureau de l'Abeille. 29 nov—3f

A VENDRE—Maison simple, trois chambres, cuisine et échoppe, rue Galvez 216, coin Hopital. S'adresser Nov 88, Bernard 24 1/2. 25 nov—1 mm

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Cowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,688—Division E. Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Cowan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas faire cet droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er déc—1 6 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Vissière vs. ses créanciers—No 22,535—Unitre de la Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile Vissière soit convoquée et tenue pardevant A. A. Ker, notaire, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 15me jour de décembre 1887, à 11 heures a.m., dans le but de voter et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un sauf-conduit que E. J. Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 11 novembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1d nov—3f aux 15 déc

Charles S. Pitcher & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,368—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles S. Pitcher, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 nov—2f 27—1er déc

20me Etat de Situation Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$175,959 67
Primes de mers	4,306 08
Primes de rivières	2,240 24
Primes totales	$182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885	41,769 60
Primes totales	$224,275 59
A ajouter Intérêts, profits et parties payées	23,813 96
Moins dépenses et dépenses générales	72,114 68—11,699 28
Fonds de surplus de 1885	17,000 00
Total	$252,974 87
Pertes payées—	
Sur les incendies	60,172 06
Sur les mers	494 41
Sur les rivières	4,498 16
	$65,164 63
Réassurances	36,483 42
Réfractions et primes remboursées	51,835 06
Taxes à l'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions et	9,271 54—162,554 85
Surplus total	$90,419 92
Réserve pour—	
Primes non expirées	37,801 16
Pertes non payées	13,251 74
Dividende 50 0/0 déclaré et payé en janvier 1886	10,000 00
Dividende 50 0/0 déclaré en janvier 1887	10,000 00
Fonds de surplus de 1886	19,367 02
	$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	29,992 88
Prêts et hypothèques	17,970 00
Prêts et nantissements	6,225 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes en ville	113,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire	500 00
Bureau 51 rue du Camp et autres immeubles	78,119 11
Meubles du bureau et installation	2,332 75
Argent en banque	28,079 76
Total	$280,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEEKE, Secrétaire.
Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 14me jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction a cet récini le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus 82,267 02 formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER. JAS D. EDWARDS.
J. J. WECKERLING, LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER, P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN, JOHN THORN,
FRANK WATTER, J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS, A. G. RICKS,
J. J. LANGLES, W. W. HUCK,
J. E. MERILH. C. B. FISCHER

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier rigide, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à [illegible] des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans nous ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:
LES POÉSIES DE LAMARTINE.

Pour les hommes:
UN PAYSAGE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le conférence perpétuel,
ALFRED MESCHER,
E. O. DUFOUR.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semi-Annuels seront lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

A. L. TISSOT, Juge.
W. O. HARE, Notaire.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
300 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser en connaissance. Votre écriture devra être distincte et le Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plus.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou échange de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats courants par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des générieux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, insolvable pour une chaque, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Prêtez-vous donc des combinaisons et des vues sinuoses

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Franse-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant ce jour, 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$168,978 36
Primes sur les risques de mer	6,877 07
Primes sur les risques de rivières	4,703 65
Total des primes	$187,156 08
Moins les primes non acquises	34,974 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887	$142,282 08
Pertes payées—	
Sur risques d'incendie	850,345 05
Sur risques maritimes	3,078 43
Sur risques de rivières	1,523 90
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	2,355 98
Réassurances et primes remboursées	19,627 13— 77,930 54
Profits	$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000
Réserve pour les réclamations non réglées	15,000 60,000 00
En plus	4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques en premier ressort	104,925 96
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,962 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 95
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. HOTT, Secrétaire. F. POURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi ce 12me jour de cette année 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare.
M. W. Smith	W. H. Bolinger,
Paul Capdevielle	Jac E. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatio,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
	Allen McLellan

14 juin—1m

Quatrième Etat Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275,376
Sur les risques de rivières	10,224
Sur les risques de mer	9,260 64
	$294,861 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885	60,589 31
Total des primes	$355,450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	34,519 04
Sauvetage	426 66
	34,975 70
Revenu total	$390,426 61
A déduire: Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$120,616 67
Sur les risques de rivières	4,884 25
Sur les risques maritimes	1,965 84
	$127,466 74
Primes remboursées, commissions, commissions et réfactions	77,947 66
Réassurances	14,487 18
Taxes et licences	3,930 06
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	30,438 9
	$254,270 54
Surplus	$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00
Reservé pour risques non expirés	70,842 00
Reservé pour pertes ajustées et non réglées	34,956 01
Balance	18,358 06
	$136,156

ACTIF—VALEURS SELON LES SUCCOURS MARCHÉ.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Cresmans)	129,000 00
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons à prime 5 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	00 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de collection	37,629 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, bannières, etc	2,000 00
	$429,600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,350 80
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Reservé pour pertes ajustées et non réglées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (excédant du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital, et reporter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06), au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Stephen Banville vs. ses Créanciers—No 22,403 Division B—Cette de Cour—Considérant la dite pétition, le tableau et affidavits y annexés qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Stephen Banville, soit tenue pardevant Charles Frank notaire, le 3 décembre 1887, à 11 heures A. M., afin de prendre en considération la demande de la dite pétition, que Ernest Hecker, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1887.
(Signé) F. D. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de Hon. W. T. Houston, Juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 nov—3f au 3 déc

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edouard Toujan vs. ses créanciers—No 22,560—Division E—Ordre de Cour—Que les créanciers du pétitionnaire, Edouard Toujan, soit et est par le présent occupée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Henry Fercelle, notaire, au nos Bureaux No 49 Carondelet de la Bourse, en cette ville, le MERCREDI, 30me jour de novembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et nommer un syndic et de voter sur toutes affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
1 Nov—3f au 30nov

Succession de Patrick Honey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 23,656—Division E—Attendu que Elizabeth Agnes Donnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Donnelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27nov—2f—5,6,d4

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No. 8 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$877,197 19
Primes maritimes	19,948 53
Primes de rivières	10,846 17
Primes reçues de 1886	$907,992 89
	71,433 35
Total des primes	$979,472 03
A déduire—	
Primes non acquises de 1886	975,785 78
Primes remboursées	90,934 76
Réassurances	7,597 61
	$164,496 17
Primes acquises nettes	$814,974
A ajouter—	
Intérêts, loyers, sauvetage	34,190 47
Revenu net	$849,165 15
A déduire—	
Pertes sur les incendies de 1886	648,974 39
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39
	$191,248 22
Pertes sur les mers en 1886	848 45
Pertes sur les mers en 1885	17,959 76
	18,343
Pertes sur les rivières en 1886	5,706 11
Pertes sur les rivières en 1885	906 85
	6,612 96
Pertes payées	$216,203 39
Commissions	15,181 35
Taxes d'Etat, de ville et licences	5,992 24
Dens classifiées	848 10
Dépenses impaires par la loi, honoraires d'avocat	1,069 80
Board of Underwriters, corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07
Dépenses générales et spéciales	39,799 99
Dividende payé en janvier 1886	$125,500 00
Profits et pertes	25,906 41
	$238,405 41
Excédant pertes et dépenses en sus des recettes	$321,906 9
Pertes ajustées	$115,601 05
	33,861 29
	$148,462 34
Balance	26,406 05
Compagnie d'Assurances Mutuelles, Board of Underwriters, Patrouille de Sauvetage, Bureau de Feu Adams, Bureau de Feu Adams, Bureau de Feu Adams